



Entretien avec Pascal Doye, Directeur général de la Société Financière d'Assurance (SFA Congo), créée en 2017 et agréée par l'ARCA en 2019 pour effectuer les opérations d'assurances de la branche non vie.

Quels produits proposez-vous aux entreprises ?

Nous avons des offres allant des petites entreprises aux multinationales, permettant d'assurer les risques obligatoires en RDC que sont la Responsabilité civile des véhicules de l'entreprise, l'incendie, la construction et autres chantiers, le transport de marchandises à l'importation, la responsabilité civile des transporteurs aériens, maritimes et fluviaux. Mais aussi bien d'autres couvertures non obligatoires mais tout aussi importantes comme les protéger les employés contre l'accident du travail, le bris de machine, la perte d'exploitation, les risques de violence politique, les véhicules de la société en tous risques, le transport de marchandises, la responsabilité civile professionnelle, et bien d'autres garanties annexes. Pour rassurer nos clients, nous avons fait appel aux meilleurs, tels la SCOR, leader de notre programme de réassurance, et sommes en partenariat avec des groupes de renom, comme Allianz, AIG, Cigna Healthcare et bien d'autres.

Venez nous voir et nous vous conseillerons fonction de vos besoins !

Comment se traduit le partenariat stratégique que votre compagnie d'assurance a conclu avec Cigna Healthcare ?

Notre approche a été d'apporter le meilleur en termes de santé pour nos clients afin qu'ils puissent se soigner partout dans le monde en cas de besoin, et Cigna Healthcare, dont nous avons obtenu l'agrément du régulateur en RDC, répond à cette ambition. Et pour cela, nos clients ont un accès direct à une plateforme web et une application utilisable sur smartphone

les mettant en relation avec des professionnels de santé et leur permettant de suivre la prise en charge de leurs soins.

Quels conseils donneriez-vous à un nouvel investisseur ?

Outre venir nous voir... je dirais tout simplement de protéger l'investissement qu'il fera en s'installant en RDC, que ce soit son outil de travail (immeubles, machines, véhicules divers, etc.), ainsi que son personnel, celui qui produit et apporte de la valeur. L'assurance permet cette protection selon ses besoins et nous sommes là pour le conseiller. Penser, non pas en termes de coût de l'assurance, mais plutôt à la question : qu'est-ce que je perds si je ne m'assure pas (outre les pénalités pour les assurances obligatoires en RDC). Cela veut dire que l'investisseur doit prévoir dès le début l'assurance dans son budget prévisionnel afin qu'elle ne soit plus considérée comme un surcoût.

Qu'elle est votre orientation stratégique pour les années à venir ?

Notre stratégie de développement est multiple : maintenir notre leadership sur le secteur des entreprises, que ce soit les multinationales, les grandes et moyennes entreprises. Parallèlement, nous accélérerons notre accompagnement des petites entreprises, ainsi que des particuliers, avec des offres adaptées afin de protéger leurs biens et leurs proches. Un travail de pédagogie est nécessaire, tant l'assurance est actuellement une notion méconnue sur le territoire, qui apparaît souvent comme un coût, alors qu'elle permet de se protéger et de protéger les tiers endommagés en cas de sinistre, et évite des conséquences financières et sociales dramatiques.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous allons continuer à développer notre présence en province, nouer des partenariats avec des banques partenaires, ainsi qu'optimiser encore plus notre gestion d'indemnisation en cas de sinistre : notre plus grande force commerciale.

Le dynamisme du marché des assurances

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances de la République Démocratique du Congo (RDC) est passé de 70 millions USD en 2018 à plus de 268 millions USD en 2022. Cette croissance est due à l'entrée sur le marché de nouveaux opérateurs.

CHIFFRES CLÉS

7 SOCIÉTÉS D'ASSURANCE NON VIE

3 SOCIÉTÉS D'ASSURANCE-VIE

2 ENTREPRISES DE RÉASSURANCE

27 INTERMÉDIAIRES D'ASSURANCES

7%

DU MARCHÉ DES ASSURANCES RÉELLEMENT CAPTÉ

100 millions

D'ASSURÉS POUR LE MARCHÉ ACTUEL

800 millions

D'ASSURÉS POUR LE MARCHÉ RÉEL

268 millions

DE DOLLARS DE PRIME EN 2022

3 à 4 milliards

DE DOLLARS D'ICI 2027



39 opérateurs d'assurances : 10 entreprises d'assurances, 2 entreprises de réassurances et 27 intermédiaires d'assurances. Le potentiel du marché d'assurance en RDC n'est cependant pas suffisamment exploité. Aussi, le gouvernement, par l'intermédiaire de l'ARCA, pousse l'assurance à contribuer à l'économie et a rendu obligatoire un bon nombre de produits d'assurance ce qui stimule la croissance du marché congolais.

L'arsenal juridique actuel permet d'arrêter l'évasion des primes d'assurances afin que celles-ci contribuent au financement de l'économie congolaise. Le développement du secteur des assurances contribue aussi à la mobilisation des recettes de l'État. Ainsi, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) collectée en 2021 est de plus de 21 millions de dollars contre environ 15 millions de dollars en 2019.

Parmi les produits assurances les plus sollicités en RDC, on trouve l'assurance incendie, la responsabilité civile automobile, l'assurance-crédit, l'assurance marchandises transportées et l'assurance maladie.

Le cadre novateur instauré par la loi du 17 mars 2015 permet, d'une part, de s'assurer que les 6 assurances obligatoires soient respectées et souscrites en RDC et, d'autre part, d'effectuer un travail intensif de sensibilisation et de vulgarisation des assurances.

L'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) a acté en 2019 la libéralisation du secteur des assurances. Dès cette année, six opérateurs (trois pour l'assurance non-vie, un pour l'assurance vie et deux pour le courtage) ont pu opérer sur le marché, aux côtés de la Société nationale d'assurance (Sonas), l'opérateur public historique ayant longtemps conservé le monopole. Depuis mars 2020, un autre opérateur s'est positionné après avoir obtenu son agrément de l'ARCA : le panafricain Sunu. En 2022, le secteur compte